

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

ARRIVÉ le :

30 SEP. 2019

PREFECTURE DU LOT

**L'an deux mil dix-neuf,**

le 6 septembre à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/08/2019

**Présents :** L.Dizengremel, C.Bladou-Grenier, G.Campergue, S.Patrolin, V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, JM.Jardin, M.Rigal, M.Lafage**Procuration :** A.Imbert**Excusés :** A.Imbert**Absents :** S.Moutinho, T. Rameil, I.Rivier-Delfau, S.Martinez

**OBJET : CONVENTION D'ANIMATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES SAISON 2019/2020 POUR LES CLASSES DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE AVEC LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) DE CAHORS.**

Monsieur le Maire propose dans le cadre des temps d'activités périscolaires de passer une convention avec la Maison des jeunes et de la Culture de Cahors pour encadrer et animer les activités ludiques et artistiques auprès des enfants des écoles maternelle et primaire.

Les séances seront planifiées et organisées de la façon suivante :

- pour l'école primaire :
  - o du 09/09 au 19/12/2019 :
    - échecs le lundi
    - percussions le mardi
    - théâtre le jeudi
  - o du 06/01 au 02/04/2020 :
    - land'art le lundi
    - sophro/ludo le mardi
    - théâtre le jeudi
- pour l'école maternelle :
  - o du 21/04 au 30/06/2020
    - éveil musical le mardi.

Les temps d'activités périscolaires sont par conséquent prévus le lundi, le mardi et le jeudi de 16h à 17h au sein des écoles, à la salle des fêtes et à la médiathèque de Mercuès.

Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise le Maire à signer la convention d'encadrement et d'animation avec la MJC annexée à la présente délibération.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	11
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le ..25/09/2019  
Et publication ou notification  
Du ..3/10/2019.....



Le Maire,

Ludovic DIZENGREMEL

